



Accueil téléphonique du lundi au vendredi

de 9h à 18h sans interruption

04.42.91.62.00

(numéro d'appel non surtaxé)

ADHERENT

N° Adhésion: 1639892

M. Mme Mlle :

Nom ou raison sociale : OZKAN

Prénom : STYFETTIN

Date et lieu de naissance : 03/07/1988 à SOISSONS

N° Siren :

N° de téléphone fixe :

E-mail : seyfettinozkan02@gmail.com

Adresse : 6, RUE PEPIN LEBREF

Code Postal : 02200 Localité : SOISSONS

BENEFICIAIRE DE L'ASSURANCE

Nom : OZKAN STYFETTIN

Prénom :

MOBILE SECURITY OPTIMUM

Objets, Prestations & Plafonds des garanties par Formule proposée :

PREMIUM : Dommage accidentel à hauteur de 180 € - Vol avec agression & Vol avec effraction à hauteur de 180 € - Utilisation frauduleuse de la ligne à hauteur de 500 € - Remplacement de la carte SIM à hauteur de 25 € - La prise en charge des frais de port du matériel endommagé à hauteur de 10 €. Ces garanties sont limitées à 1 Sinistre par année d'adhésion.

Cotisation : 3 € / mois — 36 € / an

MEDIUM : Dommage & Oxydation accidentels sans plafond - Vol avec agression & Vol avec effraction & Vol à la tire sans plafond - Utilisation frauduleuse de la ligne à hauteur de 3000 € - Remplacement de la carte SIM à hauteur de 25 € - La prise en charge des frais de port du matériel endommagé à hauteur de 10 €. Ces garanties sont illimitées en nombre de Sinistre par année d'adhésion.

Cotisation : 6 € / mois — 72 € / an

PLATINIUM : Dommage & Oxydation accidentels sans plafond - Vol avec agression & Vol avec effraction & Vol à la tire & Vol à la sauvette & Vol par introduction clandestine sans plafond - Utilisation frauduleuse de la ligne sans plafond - Remplacement de la carte SIM à hauteur de 25 € - La prise en charge des frais de port du matériel endommagé à hauteur de 10 €. Ces garanties sont illimitées en nombre de Sinistre par année d'adhésion.

Cotisation : 9 € / mois — 108 € / an

EXCELLIUM : Dommage & Oxydation accidentels sans plafond avec Remplacement systématique de l'Appareil garanti - Vol avec agression & Vol avec effraction & Vol à la tire & Vol à la sauvette & Vol par introduction clandestine sans plafond - Utilisation frauduleuse de la ligne sans plafond - Remplacement de la carte SIM à hauteur de 25 € - La prise en charge des frais de port du matériel endommagé à hauteur de 10 € - Remboursement des accessoires en cas de Vol à hauteur de 20 €. Ces garanties sont illimitées en nombre de Sinistre par année d'adhésion.

Cotisation : 12 € / mois — 144 € / an

L'EXTENSION DE GARANTIE 3 ANS : Cotisation : 1,25 €/mois — 15 €/an

CHOIX DU PRÉLÈVEMENT :

MENSUEL

ANNUEL

N°IMEI 131515150161017111015121916101

(15 chiffres du n°IMEI figurant au dos du mobile, sous la batterie)

Date d'achat 11161013121011171

N°GSM 016161315114111131

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier si sa situation le permet, tous les prélevements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélevement, je pourrais en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différent directement avec le créancier.

TITULAIRE DU COMPTE

Nom, Prénom ou Raison Sociale : OZKAN STYFETTIN

Adresse :

ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DEBITER

Agence :

Adresse : CREDIT AGRICOLE 25 RUE LIBERGIER 51088 R.

Date et signature

Code	N° du Compte	Clé RIB
10206	00044	9929683076780
N° National d'Emetteur		Nom et adresse du créancier
464.290		CWI - ASSURANCE MOBILE SECURITY CS 60569 - 13594 Aix-en-Provence CEDEX 3

Remplir les données suivantes sur le compte à débiter - Joindre impérativement un relevé d'identité bancaire (RIB).

Contrat n°AC467880 écourté par CWI - MOBILE SECURITY CS 60569 - 13594 Aix-en-Provence CEDEX 3, société de courtage d'Assurance (garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle) conforme aux articles L530-1 et L530-2 du code des Assurances, auprès de LEGUITE, entreprise régie par le code des assurances SA au capital de 15 569 320 € - Numéro de TVA intracommunautaire FR28572084697 - RCS Paris B 572 084 697, 07 rue Haussmann, 75442 Paris cedex 9. LEGUITE est soumise au contrôle du TACP, autorité de contrôle prudentiel et de résolution.

Conformément à la réglementation relative à l'intermédiation en assurance, nous vous informons que notre numéro ORIAS est le 07 002 871 (site web orias : www.orias.fr). Notre activité est placée sous la contrôle de l'ACPR, Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.

DECLARATION DE L'ADHERENT

Je choisis d'adhérer à l'assurance n°AC467880 présenté par CWI - MOBILE SECURITY, moyennant une cotisation annuelle de 36€ TTC, 72€ TTC, ou 108€ TTC, 144€ TTC (selon la formule choisie) et éventuellement de 15€ TTC pour l'extension de garantie constructeur, payable mensuellement ou annuellement dès la souscription, puis à chaque échéance annuelle, et je déclare :

- Que mon téléphone mobile de norme GSM ou UMTS a été acheté neuf, il y a moins de 30 jours.
- Avoir reçu, pris connaissance, accepté et conservé la notice d'information, valant de conditions générales.
- Avoir reçu, pris connaissance, accepté et conservé, la notice d'information spécifique « EXTENSION DE GARANTIE », valant de conditions générales.

Fait à 05/06/2014.

Conformément à la loi Informatique et Libertés (lo 26 janvier 1978), l'adhérent peut demander communication, modification de toute information le concernant qui figurent sur tout moyen à usage de l'Assuré et de ses mandataires, en écrivant à CWI - Assurance MOBILE SECURITY CS 60569 13594 Aix-en-Provence CEDEX 3.

Signature de l'adhérent
(du représentant légal pour une personne morale)

DATE D'EFFET & DUREE DE L'ADHESION

L'adhérent prend effet à la date de signature du présent bulletin d'adhésion, sous réserve du paiement de la cotisation. Elle dure un an et se renouvelle automatiquement à chaque échéance annuelle dans la limite de 5 ans pour un même téléphone mobile garanti.

Feuillet Blanc: CWI - Feuillet Bleu: Point de vente - Feuillet Rose: Adhérent **P6.01-10/10/2011**